

VENTE DES INDULGENCES

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

III.

Un gentilhomme saxon, qui'avait entendu Tezel à Leipsig, avait été indigné de ses mensonges. Il s'approche du moine et lui demande s'il a le droit de pardonner les péchés qu'on a l'intention de commettre. Assurément, répond Tezel, j'ai reçu pour cela plein pouvoir du pape. " Eh bien, reprend le chevalier, je voudrais exercer sur l'un de mes ennemis une petite vengeance, sans porter atteinte à sa vie. Je vous donne dix écus si vous voulez me remettre une lettre d'indulgence qui m'en justifie pleinement." Tezel fit quelques difficultés : ils tombèrent cependant d'accord de la chose, moyennant trente écus. Bientôt après, le moine part de Leipsig. Le gentilhomme, accompagné de ses valets, l'attendait dans un bois entre Jüterbock et Treblin ; il fond sur lui, lui fait donner quelques coups de bâton et enlève la riche caisse des indulgences que l'inquisiteur emportait avec lui. Tezel crie à la violence et porte plainte devant les tribunaux. Mais le gentilhomme montre la lettre que Tezel a signée lui-même, et qui l'exempte à l'avance de toute peine. Le duc George, que cette action avait d'abord fort irrité, ordonna, à la vue de cet écrit qu'on renvoyât l'accusé absous.

Partout ce commerce agitait les esprits, partout on s'en entretenait. C'était le sujet des conversations dans les châteaux, dans les académies, dans les maisons des bourgeois, comme dans les auberges, dans les cabarets et dans tous les lieux de rassemblement du peuple. Les opinions étaient partagées ; les uns croyaient, les autres s'indignaient. Quant à la partie saine de la nation, elle rejetait avec dégoût le système des indulgences. Cette doctrine était tellement contraire à l'Écriture sainte et à la morale, que tous les hommes qui avaient quelque connaissance de la Bible ou quelque lumière naturelle, la condamnaient intérieurement et n'attendaient qu'un signal pour s'y opposer. D'un autre côté, les moqueurs trouvaient ample matière de raillerie. Le peuple, que la mauvaise conduite des prêtres irritait depuis bien des années, et que la crainte des punitions retenait seule encore dans un certain respect, se laissait aller à toute sa haine. Partout on entendait des plaintes et des sarcasmes sur l'amour de l'argent qui dévorait le clergé.

On ne s'en tenait pas là. On attaquait la puissance des clefs et l'autorité du souverain pontife. " Pourquoi, disait-on, le pape ne délivre-t-il pas à la fois toutes les âmes du purgatoire, par une sainte charité et à cause de la grande misère de ces âmes, puisqu'il en délivre un si grand nombre pour l'amour d'un argent périssable et de la cathédrale de la Saint-Pierre ? Pourquoi célèbre-t-on toujours les fêtes et les anniversaires pour les morts ? Pourquoi le pape ne rend-il pas, ou ne permet-il pas que l'on reprenne les bénéfices et les prébendes qui ont été fondés en faveur des morts, puisque maintenant il est inutile et même répréhensible de prier pour ceux que les indulgences ont à jamais délivrés ? Quelle est donc cette nouvelle sainteté de Dieu et du pape, que, pour l'amour de l'argent, ils accordent à un homme impie et ennemi de Dieu, de délivrer du purgatoire une âme pieuse et aimée du Seigneur, plutôt que de la délivrer eux-mêmes gratuitement par amour, et à cause de sa grande misère. ?"

On racontait la conduite grossière et immorale des trafiquants d'indulgences. Pour payer, disait-on, ce qu'ils doivent aux voituriers qui les transportent avec les marchandises, aux aubergistes chez lesquels ils logent, ou à quiconque leur rend quelque service, ils donnent une lettre d'indulgence pour quatre âmes, pour cinq âmes, ou pour tel autre nombre d'âmes, selon les cas. Ainsi les brevets de salut avaient cours dans les hôtelleries et sur les marchés, comme des billets de banque ou comme du papier-monnaie. " Apportez ! apportez ! disaient les gens du peuple ; voilà la tête, le ventre, la queue et tout le contenu de leur sermon."

Un mineur de Schneeberg rencontra un vendeur d'indulgence : " Faut-il ajouter foi, lui dit-il, à ce que vous avez souvent dit de la force de l'indulgence et de l'autorité du pape, et croire qu'on peut, en jetant un denier dans la caisse, racheter une âme du purgatoire ?" Le marchand d'indulgences l'affirme. " Ah ! reprend le mineur, quel homme impitoyable doit donc être le pape, qu'il laisse ainsi, pour un misérable denier, une pauvre âme crier si longtemps dans les flammes ! S'il n'a pas d'argent comptant, qu'il amasse quelque cent milliers d'écus, et qu'il délivre tout d'une fois toutes ces âmes. Nous autres pauvres gens, nous lui en payerions volontiers les intérêts et le capital."

Ainsi l'Allemagne était lasse du trafic honteux qui se faisait au milieu d'elle. On ne pouvait plus y supporter les impostures de ces maîtres fripons de Rome, comme dit Luther. Cependant aucun évêque, aucun théologien n'osait s'opposer à leur charlatanisme et à leurs fraudes. Les esprits étaient en suspens. On se demandait si Dieu ne susciterait pas quelque homme puissant pour l'œuvre qu'il y avait à faire ; mais on ne voyait paraître cet homme nulle part.

Le pape qui occupait alors le trône pontifical, n'était pas un Borgia : c'était Léon X, de l'illustre famille des Médicis. Il était habile, sincère, plein de bonté et de douceur. Son commerce était affable, sa libéralité sans bornes, ses mœurs personnelles supérieures à celles de sa cour ; le cardinal Pallavicini reconnaît cependant qu'elles ne furent pas à l'abri de tout reproche. A ce caractère aimable il joignait plusieurs des qualités d'un grand prince. Il se montrait l'ami des sciences et des arts. C'est en sa présence que furent représentées les premières comédies italiennes ; il en est peu de celles de son temps qu'il n'ait vu jouer. Il était passionné pour la musique ; chaque jour son palais retentissait du son des instruments et on l'entendait souvent lui-même fredonner les airs qu'on avait exécutés devant lui. Il aimait la magnificence, et il n'épargnait rien quand il s'agissait de fêtes, de jeux, de théâtre, de présents ou de récompenses. Aucune cour ne surpassait en éclat, en plaisir celle du souverain pontife. Aussi, quand on apprit que Julien Médicis pensait à fixer sa résidence à Rome avec sa jeune épouse : " Loué soit Dieu ! s'écria le cardinal Biblicina, le plus influent des conseillers de Léon X ; car il ne nous manquait rien ici qu'une cour de dames." Une cour de dames était le complément nécessaire de la cour du pape. Mais le sentiment religieux était une chose complètement inconnue à Léon. " Il avait tant d'agrément dans ses manières, qu'il eût été un homme accompli, s'il avait eu quelque connaissance des choses de la religion et un peu plus d'inclination à la piété, de laquelle il ne se mit jamais guère en peine, dit Sarpi."

Léon avait besoin de beaucoup d'argent. Il devait pour-